

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RESERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 29 AVRIL

Est-ce un Gouvernement?

Il est des jours où le passé jette sur le présent une lumière fort instructive, sinon sereine. Et, chose triste à dire, ce sont les heures les plus douloureuses de notre histoire qu'il faut interroger aujourd'hui pour retrouver une analogie naturelle avec la situation actuelle.

Nul n'a perdu le souvenir de cette sinistre époque, où les ministres de la Convention n'exerçaient qu'un pouvoir nominal et où les comités profitaient du bénéfice de la solidarité anonyme pour commettre toutes les folies et tous les crimes.

Les ministres d'alors s'étaient laissé dépouiller et ne trouvaient pas mauvais de s'abriter derrière les éventualités collectives, qui, elles, subissaient directement les pressions populaires et ne reculaient devant aucune iniquité. A vrai dire, il n'y avait plus alors de gouvernement et la Convention servait de couverture à la confusion de tous les pouvoirs.

Et bien, nous nous demandons ce qu'il y a de changé aujourd'hui. La férocité n'est plus à l'ordre du jour ; mais la confusion des pouvoirs n'est-elle pas encore la véritable caractéristique de la politique contemporaine ?

Nous avons un Président de la République, dont le pouvoir est absolument nominal : c'est un monsieur qui contresigne et rien de plus.

Nous avons aussi des ministres ; ils sont même très-nombreux : mais gouvernement-ils et leur autorité n'est-elle pas tenue en échec perpétuel par la centralisation politique, administrative, judiciaire et militaire dont le Palais-Bourbon est le foyer ?

On a poliment restreint l'initiative de chaque ministre et c'est à grand peine qu'il exerce sur son département un contrôle effectif. Ce n'est pas par des comités qu'on a déterminé cette situation ; c'est par un équivalent, d'apparence plus modeste : cela s'appelle les grandes commissions parlementaires.

Les grandes commissions sont permanentes : elles figurent des conseils de tutelle, et il y en a auprès de presque tous les ministres, pour bien les entretenir dans cette pensée qu'il sont à l'état de minorité et d'incapacité, et qu'ils ont besoin de se reconforter dans les inspirations de quelque chose de semblable à un conseil judiciaire.

Le vieux petit employé, devenu ministre des travaux publics, a auprès de lui, ou mieux au-dessus de lui, la commission parlementaire des chemins de fer, qui ne lui fait pas des jours très-heureux. Elle a la prétention de faire grand, mais elle se perd dans les contradictions et n'aboutit à rien.

Le ministre de l'industrie et du commerce n'a pas seulement à compter avec la commission des douanes, il a, comme auxiliaire supposé, la grande commission du travail, institution qui se fait fort de résoudre toutes les questions sociales. Elle voyage, elle va, elle vient, elle remplit la France de sa trop fiévreuse activité. Nous voyons bien tout ce qui entre de projets à la commission du travail ; nous ne distinguons

pas nettement ce qui pourra en sortir. Elle manque de doctrine et de vues supérieures, et son incohérence est fatalement improductive.

Ni le ministre de la guerre, ni celui de la marine n'ont pu se soustraire à des ingérences législatives, plus compromettantes que profitables à la défense nationale. Ils ont chacun leur grand conseil de contrôle, où des avocats, des docteurs en médecine, voire même en pharmacie, appliquent à l'armée leurs formules. Cela n'est pas trop réconfortant pour le patriotisme ; il n'en faut pas moins avaler ces redoutables pilules.

M. Constans lui-même, l'indomptable M. Constans, vient de recevoir, malgré lui, un conseil judiciaire ; celui-là sera fourni par des sénateurs, gens peut-être plus graves que les députés, mais non moins incompetents. Ils n'en devront pas moins se prononcer, avec des apparences d'autorité, sur le régime qui convient à l'Algérie.

Pauvre pays que celui où la responsabilité est un vain mot, où le parlementarisme déborde avec tant d'excès, où tout aboutit à l'impuissance, où le gouvernement ne détient qu'une autorité avisée, et où il est contraint d'assister, l'arme au bras, à la concentration à rebours de toute la vie nationale !

Les législations se suivent et se succèdent ; le mal ne fait qu'empirer et le peuple attend qu'il plaise à tant de souverains inutiles de résigner leurs pouvoirs, de rentrer dans l'ombre, de faire place à des hommes capables de mettre un terme à tant de confusion et de restaurer l'autorité.

Le salut est là et la France entière commence à s'en douter.

A. Y.

A LA CHAMBRE

Mardi soir, 28 avril.

La séance est ouverte à deux heures.

Une interpellation de M. Laur, relative au droit sur les céréales étrangères, est renvoyée et jointe à la discussion de la proposition de M. Viger, tendant à la réduction provisoire de ce droit.

La Chambre aborde ensuite la discussion générale du projet de loi sur les douanes, et M. Lockroy prend la parole.

L'orateur attaque vivement les doctrines protectionnistes de la commission des douanes, et M. Méline en particulier.

Il fait l'apologie du régime des traités de commerce qui a procuré, dit-il, à la France, trente années de prospérité, et demande pour quelles raisons on veut y renoncer.

Le résultat de cette politique nouvelle serait, à l'en croire, d'isoler la France en Europe, et de provoquer un renchérissement de tous les objets de consommation.

M. Lockroy passe en revue les droits proposés sur le pain, la viande, les œufs, le lait, etc., et soutient qu'ils sont plus élevés que dans aucun autre pays d'Europe.

A 4 heures, sur la demande de l'orateur, fatigué, la séance est suspendue.

L'orateur a ensuite continué son discours et la séance a été levée à 6 heures.

La discussion est renvoyée à jeudi.

Nous avons dit, à plusieurs reprises, notre sentiment sur la très importante question économique dont le Parlement aborde l'examen. Nous ne pouvons aujourd'hui que protester de nouveau contre les manœuvres libre-échangistes qui tentent à dénaturer le caractère et la portée du travail consciencieusement élaboré par la Commission des douanes.

Il faut affectionner à l'extrême le paradoxe pour oser prétendre que les traités de commerce « ont donné pendant 30 ans à la France une prospérité indiscutable ».

C'est là un hommage aussi inattendu qu'immérité rendu aux fautes impériales, et il est piquant d'entendre des libéraux exalter le coup d'Etat qui, dans une nuit, livra avec une audacieuse naïveté la fortune commerciale et industrielle de notre pays aux mains trop habiles de l'Angleterre.

Il ne s'agit nullement, en ce moment, de réaction prohibitionniste ; non pas même de protection dans le sens complet du mot. Ce que réclame la Commission des douanes, et, avec elle, les conseils généraux dans leur immense majorité, les agriculteurs et les fabricants, c'est l'égalité devant l'impôt, une simple compensation. N'est-il pas juste que les produits étrangers acquittent, sous forme de taxes d'entrée, des droits équivalents aux charges intérieures qui pèsent sur les produits du travail national ?

Les libres-échangistes parlent beaucoup de liberté. Eh bien, nous demandons que, ne se liant désormais par aucun traité de commerce, et échappant ainsi aux stipulations onéreuses et non réciproques du traité de Francfort, la France garde sa liberté.

Un seul point nous a frappés dans le long discours de M. Lockroy : c'est l'aven du député radical, ancien ministre du commerce.

Ce sont les conservateurs, a-t-il déclaré, qui, les premiers, ont pris en main la protection des intérêts agricoles, industriels, en demandant la surélévation des taxes sur les produits étrangers. Les républicains ont suivi, parce qu'ils se sont laissés entraîner par le courant de l'opinion.

Ce langage a produit une vive impression. Il sera assurément mis en relief dans les polémiques et nous tenions à le signaler, car il était très commenté dans le salon de la Paix, pendant la suspension de séance.

LES BLÉS ÉTRANGERS

Le gouvernement semble se désintéresser de plus en plus de la question économique. Aussi, dans un groupe de députés libre-échangistes, M. Piétral critique vivement cette attitude effacée, et il accuse le ministère de trahir les intérêts de l'industrie et du commerce français.

M. Viger a déposé une proposition réduisant à 2 fr. 50 les droits sur les blés étrangers, et à 6 fr. les droits sur les farines. Cette proposition n'aurait son effet que du 10 mai 1891 au 4^{er} novembre.

M. Vigier passait jusqu'ici pour un protectionniste convaincu : aussi son attitude a-t-elle stupéfié ses amis. Il se défend néanmoins d'a-

voir abandonné ses convictions, et déclare que sa proposition est uniquement dirigée contre les grands spéculateurs, qui ont depuis quelques mois accumulé des stocks considérables, dont ils refusent de se dessaisir, espérant une hausse plus forte encore. Ces considérations ont été favorablement accueillies, une fois la première surprise passée ; et il est à croire que la proposition sera votée, d'autant qu'elle est appuyée par le gouvernement.

SUPPRESSION DES OCTROIS

La Chambre a nommé hier, dans ses bureaux, une commission chargée d'examiner la proposition de loi tendant à la suppression des octrois.

Cette commission se compose de MM. Krantz, Deloncle, de Terves, Mesureur, de Donville-Maillefeu, Guillaume, Million, Thellier de Poncheville, Abeille, Guillemet et Couturier.

Sept membres sur onze acceptent le principe de la suppression des octrois, mais les avis diffèrent sur les taxes à substituer aux ressources qui seraient enlevées aux communes par le fait de cette suppression.

LES BUREAUX

Pourquoi y a-t-il tant d'employés dans les bureaux des administrations de l'Etat ?

On pourrait répondre :

— C'est afin de faire trainer les affaires plus longtemps.

Si vous êtes franc-maçon, juif, ou protestant, et qu'il y ait, dans la série hiérarchique des bureaux où passe votre affaire, un protestant, un juif ou un franc-maçon, vous avez des chances pour obtenir une solution assez rapide.

En dehors de là, c'est comme le célèbre jeu de l'oie où la plupart des joueurs restent en pénitence dans tel ou tel casier.

Dans un rapport très bien fait sur le personnel de la préfecture de la Seine, M. Georges Villain cite un exemple typique des lenteurs administratives, lenteurs qui sont dues : 1^o à la multiplication des formalités inutiles, et 2^o à l'insouciance paresse des ronds de cuir.

Voici une demande banale adressée au préfet de la Seine pour être autorisé à ouvrir une baraque à journaux sur la voie publique. Cela vous semble d'une simplicité tout-à-fait grande. Vous allez voir.

La demande doit être adressée au préfet. Elle arrive, si l'on veut, le 1^{er} avril, à l'Hôtel-de-Ville, où elle est débouchée par le cabinet. Elle est aussitôt timbrée, inscrite en double sur un registre qui reste au cabinet et sur un bordereau envoyé avec la correspondance au service compétent qui est la direction des travaux, en l'espèce.

Chez le directeur, la demande est de nouveau timbrée et datée, puis classée pour être examinée dans la journée.

Le lendemain 2, vers midi, elle parvient au chef de division, et le soir elle peut arriver jusqu'au chef de bureau.

Le 3, le bureau rédige la note pour le service extérieur et les services techniques.

Le 4, la note est examinée par le directeur de la voie publique.

Le 5, c'est l'ingénieur de la voie publique qui l'étudie ou l'envoie à l'ingénieur en chef de la section qui la reçoit le lendemain.

Le 6, le bureau de l'ingénieur transmet le document au conducteur de la circonscription.

Le 7 ou le 8, cet agent prend note de l'affaire. C'est lui qui doit l'examiner à fond. Il a fallu une semaine pour que la demande fût entre ses mains. En admettant qu'il y mette de l'empressement, ce n'est guère que deux jours après qu'il aura rédigé un rapport en bonne et due forme.

Ce rapport remontera maintenant l'échelle administrative. Le 11 on le verra au bureau de l'ingénieur; le 12, chez l'ingénieur en chef; le 13, chez le directeur de la voie publique; le 15, on le retrouvera à l'Hôtel-de-Ville; le 16, chez le chef de bureau; le 17, chez le chef de division; le 18, chez le directeur des travaux. Tous ces fonctionnaires donneront leur approbation et leur visa. Enfin le 19, le cabinet du préfet recevra le rapport et répondra en conséquence à la personne intéressée.

Et encore, M. Georges Villain a-t-il supposé que l'affaire a suivi sans arrêt la filière, et qu'il n'y a eu ni paresse ni mauvaise volonté.

Dans ce cas il a fallu vingt jours.

Mais si la mauvaise volonté et la paresse s'en mêlent, ce qui est l'usage traditionnel, il y en aura pour vingt semaines; il paraît même y en avoir pour vingt mois.

Plus il y a d'employés dans un service, et plus il y a de chances pour que les affaires s'éternisent.

Voilà de quelle manière les républicains ont réformé l'administration.

Si cela continue, les affaires, qui aboutissent au bout d'un délai de plus en plus long, n'aboutiront plus du tout, sauf, comme nous le disions au début, pour les protestants, juifs ou franc-maçons qui ont des intelligences dans ces ruches bourdonnantes où d'innombrables frelons dévorent le miel du budget.

ÉTRANGER

LES GRÈVES EN ESPAGNE

La grève des domestiques a commencé dimanche à Bilbao: nombreuses familles se trouvent sans bonnes ni cuisinières.

Les croque-morts de Barcelone ont décidé, dans une réunion, de se mettre en grève.

Les cordonniers sont résolus à se mettre en grève pour obtenir la journée de travail de 8 heures.

Les typographes, les lampistes et les chocolatiers ont adopté une semblable décision.

Les ouvriers du port menacent aussi de faire grève si on n'augmente pas leurs salaires.

Les obsèques du Maréchal de Moltke

Les obsèques du maréchal de Moltke ont eu lieu hier matin à Berlin.

L'Empereur avait accordé un train spécial pour le transport du corps à Kreisau.

L'aumônier en chef de l'armée a prononcé l'oraison funèbre.

Une foule assez considérable remplit le Koenigsplatz et les vastes avenues convergeant vers l'hôtel de l'état-major. Les troupes forment la haie. Le temps est superbe.

Le char funèbre est celui qui servit aux empereurs Guillaume et Frédéric. La Bourse ne ferme pas à cause de la liquidation de fin de mois.

Selon le désir du défunt, les troupes ne précèdent ni ne suivent le char funèbre. Les musiques et les tambours restent muets.

Les décorations sont portées sur six cousins. Le bâton de maréchal, le casque et l'épée sont déposés sur le cercueil.

L'Empereur marche en tête du cortège qui est immense; le défilé a duré deux heures et demie.

Des salves d'artillerie ont annoncé, à une heure, la fin de la cérémonie.

Au retour, l'Empereur a été acclamé.

Le Testament de M. de Moltke

Le vieux maréchal a, paraît-il, écrit un testament militaire qui sera remis à Guillaume II.

Prévoyant une guerre française et une guerre russe, il assigne aux forces allemandes leurs positions, soit en masse sur une frontière, soit divisée entre l'Est et l'Ouest.

M. de Moltke ne croit pas pourtant à une guerre russo-allemande.

La Russie est un territoire trop vaste, où le déploiement des armées ennemies rend celles-ci insaisissables et où leur nombre peut se multiplier au fur et à mesure de la prolongation de la campagne.

Aussi insiste-t-il davantage sur l'éventualité d'une nouvelle campagne de France qui nécessite, d'après lui, dès le temps de paix, la concentration de la moitié des armées allemandes sur les bords du Rhin moyen.

Nous ignorons quel usage le jeune empereur fera de ces recommandations posthumes de notre implacable ennemi, mais, en tout cas, nous sommes prévenus.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 28 avril 1891.

La lourdeur est générale et les affaires sont de plus en plus rares. Le 3 0/0 recule encore à 94 3/4; le 4 1/2 0/0 à 103.60.

Les valeurs de crédit suivent le mouvement de réaction des rentes. Nos grands établissements ne sont pas, toutefois, sensiblement atteints par la baisse et leurs cours s'écartent peu de ceux de lundi. La Banque de Paris s'inscrit

à 800; la Société Générale à 480; le Crédit Lyonnais à 775.

Le 9 mai prochain aura lieu aux guichets de la Banque d'Escompte, de la Société Générale et du Crédit Mobilier l'émission de 14,290 obligations de 500 fr. 5 0/0 de la Société française des Télégraphes sous-marins. Ces obligations rapportant 25 fr. et remboursables à 500 fr. en 30 années par tirages semestriels, sont émises à 487.50, soit 486.35 si on se libère à la répartition. C'est un placement de 5.12 0/0, non compris la prime d'amortissement.

On cote le Crédit Foncier 4,235. Nous laissons le Crédit Mobilier à 380. C'est un excellent cours d'achat dont le comptant s'empres- sera de profiter.

L'Explosif Fortis est demandé à 31 et 32 fr. Les diverses industries consommant annuellement plus de 125 millions en matières explosibles, il est facile de prévoir le grand avenir réservé aux produits Fortis, bien supérieurs à la dynamite et bien meilleur marché.

On a traité l'action Tour Eiffel en vive reprise à 337.50. Il est à remarquer que la Part est meilleur marché tout en donnant exactement le même revenu.

L'action de la mine d'or Podiafra garde un courant d'affaires assez suivi aux cours précédents. Chaque tonne de minerai rendue à Liverpool donne un bénéfice net de 375 fr.

Les actions charbonnages d'Urlikany se tiennent entre 225 et 230.

Les Chemins Economiques sont à 425.50.

Chronique Locale ET DE L'OUEST

LE RECENSEMENT A SAUMUR

Plusieurs de nos lecteurs nous ont demandé quel était le résultat des opérations du recensement pour la ville de Saumur.

Nous sommes en mesure de répondre que tous les renseignements ne sont pas encore parvenus au secrétariat de la Mairie et que le travail n'est pas terminé.

CONSEIL DE RÉVISION

Nous rappelons que la réunion du Conseil de révision aura lieu à Saumur dans l'ordre suivant :

Saumur (Nord-Est), le mercredi 27 mai, à 4 heures 3/4, à la Mairie.

Saumur (Sud), le jeudi 28 mai, à 9 heures 1/2, à la Mairie.

Saumur (Nord-Ouest), le samedi 30 mai, à 9 heures 1/2, à la Mairie.

Hier matin, on célébrait à Saumur, dans l'église Saint-Nicolas, le mariage de M^{lle} Aline Cottineau, fille de notre sympathique sous-préfet, avec M. le capitaine Buisson.

L'assistance était aussi nombreuse que brillante; M. le préfet de Maine-et-Loire, M. le général Jacquemin et quelques hauts fonctionnaires de la ville faisaient partie du cortège.

Les témoins étaient, pour le marié: M. Ch. Pierron, chef de bataillon au 136^e de ligne,

et M. Ernest Buisson; pour la mariée: M. Alexandre Cottineau et M. Paul-Louis Morin, ses oncles.

Après la cérémonie, les mariés ont été très entourés, et l'on a beaucoup remarqué avec quelle grâce charmante la jeune épouse répondait à toutes les félicitations.

Les réceptions officielles ont eu lieu dans l'après-midi, et le soir les salons de la Sous-Préfecture étaient ouverts pour un grand bal qui n'a pris fin que ce matin.

La Chambre Syndicale de la Boulangerie de Saumur nous adresse la lettre suivante, confirmant la note officielle de la Mairie, publiée hier :

Saumur, le 28 avril 1891.

Monsieur le Rédacteur,

Vu la hausse constante des farines, le pain sera vendu à Saumur 4 fr. 45 les 3 kilos à dater du 1^{er} mai 1891.

Le Président, L. BRISSON. Le Secrétaire, F. SUPROT.

Grand Café de l'Union

M. ALBERTY, l'illusionniste de l'Internationale de l'Exposition universelle de Paris, fera ses adieux au public saumurois, ce soir, à 8 heures 1/2.

Nous conseillons aux personnes qui n'ont pas encore assisté aux séances de M. Albery de se donner rendez-vous ce soir, au Grand-Café de l'Union, pour y voir les étonnantes expériences de M. et M^{me} Albery, qui nous quittent après avoir emporté partout dans notre ville un grand succès.

LE NOUVEAU DIRECTEUR DES THÉÂTRES D'ANGERS ET DE SAUMUR

Le *Monde Artiste* publie les lignes ci-dessous à l'adresse du chef d'orchestre du théâtre de Saint-Etienne, appelé, comme on sait, à la direction de la scène angevine :

« L'orchestre fait toujours merveille sous l'habile direction du maestro David, que tout le monde voit s'éloigner avec regret, disant bien haut que le théâtre d'Angers (où il vient d'être nommé directeur) aura à sa tête un artiste intelligent et éclairé, doublé d'un parfait homme du monde. »

De même que tous ses prédécesseurs depuis 1873, M. David traitera pour la direction du théâtre de Saumur.

LA PLUIE

« Enfin ! voici la pluie ! » C'était lundi soir le cri unanime de tous les cultivateurs et de tous ceux qui s'intéressent aux choses de la terre.

Rarement ondes avaient été plus impatientement attendues; rarement leur bienfaisance avait été plus universellement reconnue.

Le premier valet de chambre la parcourut d'un air dédaigneux :

— Votre ami a un style et une orthographe...

— Oui, mais sa proposition est bonne; j'ai envie de l'accepter.

— Y songez-vous, John? s'écria M. Auguste qui envisageait avec peine le départ de son nouveau subordonné, départ qui le priverait d'un gain de vingt francs par mois. Y songez-vous, John, et parlez-vous sérieusement? Vous ne pouvez abandonner ainsi la maison sans motif? Qu'est-ce que Monsieur penserait de moi? Voilà un domestique que je lui ai recommandé chaleureusement, et qui s'en irait dix-huit jours après son entrée, au moment où il commence à se mettre au courant de son service! D'ailleurs, vous ne pouvez pas nous quitter ainsi de but en blanc; vous devez au moins donner vos huit jours.

— J'abandonne mes gages de ces huit jours.

— Me trouverez-vous aussi facilement quelqu'un pour vous remplacer? Monsieur vous appréciait beaucoup.

— Monsieur le comte est vraiment trop bon! répliqua Ferrari avec une ironie que le valet de chambre ne pouvait saisir. Je ne veux pas

L'Homme aux cent millions

PAR PAUL VERDUN

Quand il eut achevé sa copie, Ferrari remit la lettre de Mordy dans son enveloppe; il prit, au bout d'un fin pinceau, un peu de colle faite avec de la gomme arabique, et l'étendit sur les bords du petit triangle de papier qu'il avait décollé au dos de l'enveloppe; il remit ce triangle dans la position exacte qu'il occupait avant l'opération, plaça l'enveloppe entre deux épaisses feuilles de buvard blanc, — le buvard rouge ne pourrait être employé, car la couleur dont il est imbibé, se diluerait au contact de l'humidité de l'enveloppe, et déteindrait sur celle-ci, — puis il inséra le tout entre les feuillets d'un livre sur lequel il opéra une forte pression durant quelques secondes.

Après quoi, il frotta avec de la sandaraque les parties du papier qui avaient été mouillées, et leur rendit ainsi le brillant qu'elles avaient auparavant.

Il ne lui resta plus qu'à faire adhérer les bords du cachet de cire rouge avec le petit

triangle de papier qu'il avait retiré; résultat qu'il obtint facilement, en faisant chauffer à la flamme d'une bougie l'extrémité de la lame d'un canif, et en faisant fondre à la chaleur de l'acier le tour du bourrelet qui cerclait le cachet.

Ces opérations menées à bonne fin, il eût été impossible, même à un homme prévenu, de reconnaître si, oui ou non, l'enveloppe avait été ouverte.

— Maintenant que je sais l'adresse de Mordy, il faut que je coure après lui, mais je ne puis pas m'en aller d'ici sans motif! Disparaître sans crier gare paraîtrait extraordinaire, éveillerait peut-être les soupçons! D'autant plus que j'ai besoin de conserver des intelligences dans l'hôtel; de me ménager, en cas de nécessité, la possibilité d'y rentrer sous l'habit de valet de chambre.

Le faux John plongea sa tête dans ses mains et réfléchit pendant cinq minutes. Au bout de ce temps, son plan était arrêté; il se mit aussitôt en mesure de l'exécuter.

D'abord, il fit disparaître au fond de sa malle les traces de l'opération qu'il venait de mener à bonne fin; ensuite, il descendit pour remettre la lettre de Mordy dans le paquet de cor-

respondances qu'il avait déjà déposées sur le bureau de Wegrow.

Puis il remonta dans sa chambre et s'écrivit à lui-même, d'une écriture volontairement lourde et inhabile, la lettre suivante, pleine de fautes d'orthographe :

« Mon cher John,

» Jantan parlé d'une plase qui feré bien ton » affaire. Un milord américain qui voiage et » qui e lami de monsieur cherche un valet de » chambre qui e de l'instruction qui sache lan- » glé et qui puice l'accompagné. Il donneré qua- » tre-vingt frans par moi et même quatrevingt- » dix francs cil trouvé quelquun qui fase son » affaire. Il faut le presé si tu veu en profité. » Cè une occasion exceptionnel à sésir ojour. » dui même, quart le milord américain ne » va pas resté lontem à Paris.

» Vien donc me voir tout de suite.

» Ton ami qui prendré bien la plase cil savé » langlé, mais il ne le sait pas et qui tengage » à accepté tout de suite.

» PIERRE LEDOUX. »

Ce factum achevé, Ferrari courut le montrer à M. Auguste.

— Lisez cette lettre, lui dit-il.

A l'hiver rigoureux que nous venons de subir avait succédé une sécheresse persistante qui ne laissait pas d'être très préjudiciable aux plantes dont la croissance a été, cette année, fort tardive. La pluie est venue; elle atténue un désastre agricole que beaucoup commentaient à redouter et que les six sous de la subvention Méline ne réussiraient certes pas à réparer. Les bonnes et fécondes ondées de lundi et de la nuit suivante sont préférables; qu'en pensez-vous, cultivateurs?

L'ÉTAT DES RÉCOLTES

Les journaux de la région ont publié la note suivante avant la pluie :

« La vigne et les arbres fruitiers en général ont belle apparence, mais on est toujours inquiet au sujet des céréales semées en mars.

« Les ensemencements faits en blés de mars sont considérables cette année, par suite des dégâts causés par les gelées exceptionnelles de l'hiver. On ne pourra donc se rendre un compte exact de la valeur des blés d'automne semés aussi tardivement.

« Le temps, jusqu'à présent, ne s'est pas montré favorable aux céréales en terre : la température est restée basse et le vent sec a desséché le sol, ce qui n'est pas de nature à développer la végétation; mais il y a lieu de penser que la chaleur va se faire sentir et que, la pluie aidant, nos blés vont enfin pousser et verdoyer. »

SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE

La Société de gymnastique s'est réunie dimanche 26 avril, rue des Boires, pour renouveler son bureau.

Ont été élus :

Président, M. Peton; — trésorier, M. Vinsonneau; — vice-présidents, MM. Milon et Doussain; — trésorier-adjoint, M. Terrien; — commissaires, MM. Perreau, Bonneau, Davy et Paichaud; — secrétaire, M. Villarmé; — secrétaire-adjoint, M. Moreau.

INSTRUCTION PRIMAIRE

Est nommé instituteur-adjoint à Saumur, école des Récollets, M. Blatier.

Est nommée institutrice-adjointe à Saumur, école de garçons des Ponts, M^{me} Ravault.

INCENDIES DANS LES FORÊTS

Dimanche dernier, vers quatre heures du soir, on s'aperçut que le feu était dans la forêt de Faye-Beaulieu, canton de Thouarcé.

Dans la nuit de dimanche à lundi, l'incendie se déclarait dans la forêt de Brissac, sur le territoire de la commune d'Allançon.

Mardi de l'autre semaine, un incendie s'est déclaré dans les bois des Boulées, situés sur le territoire de la commune de Parçay et appartenant à M. de la Bouillierie.

manquer la bonne place qui m'est offerte, et, d'ici ce soir, je vous aurai amené mon remplaçant.

— Mais on ne s'en va pas ainsi d'une heure à l'autre. Ça ne s'est jamais vu dans l'hôtel!

— Ce sera donc la première fois qu'on verra pareil événement; car je suis bien décidé à être parti avant ce soir.

— Allez donc au diable! s'écria M. Auguste perdant patience.

— Ma foi! riposta Ferrari sans se départir de son flegme, et, en pensant qu'il allait courir après Mordy, je crois bien, en effet, que c'est au diable que je vais!

Et, s'inclinant devant le valet de chambre d'un air trop cérémonieux pour n'être pas ironique, il tourna les talons. Aussitôt il changea de vêtements, sortit et se rendit à un bureau de placement. Il eut bien vite trouvé un domestique pour le remplacer. Il le ramena séance tenante et le présenta à M. Auguste qui, étourdi par cette rapidité de décision et d'exécution, ne put que dire « oui » à tout ce que voulut le faux John.

Celui-ci eut l'habileté, en quittant l'hôtel, de laisser un bon souvenir à M. Auguste, en l'invitant à prendre l'absinthe.

Un grand nombre d'habitants se sont transportés sur les lieux et, après une heure et demie de travail, sont parvenus à éteindre le feu.

Les populations sont épouvantées de ces successions d'incendies.

Il n'y a que quelques semaines, c'étaient les bois de Fontevault; l'avant-dernière semaine, c'étaient ceux de Gennes-Milly et Louerre.

On pense que la malveillance n'est pas étrangère à toutes ces pertes, qui sont considérables pour les propriétaires et très préjudiciables aux travailleurs.

Il est à remarquer que toujours il y a plusieurs foyers d'incendie, ce qui ne peut arriver par imprudence; il faut qu'une main criminelle fasse cette triste besogne.

A la population honnête et à la police de mettre la main dessus et de livrer le ou les coupables à la justice.

Nous apprenons encore qu'un incendie a éclaté lundi dans les bois de la Bellangerie, commune de Rochecorbon (Indre-et-Loire). Les pompiers de Rochecorbon, aussitôt prévenus, se sont transportés sur le lieu du sinistre et ont réussi à faire la part du feu après plusieurs heures d'efforts.

12 à 15 hectares ont été la proie des flammes.

Banquet du 29^e régiment de mobiles

Le banquet des mobiles (3^e bataillon) a eu lieu le dimanche 19 avril, dans un hôtel de Cholet.

Les convives, au nombre de cent environ, ont choisi comme président d'honneur M. le docteur Pissot, ex-médecin du régiment, aux côtés duquel étaient placés deux anciens mobiles, MM. Louis Gourdon et Charles Bodet, glorieux amputés et blessés de Cercottes.

Plusieurs allocutions ont été prononcées, notamment par MM. Pissot et le capitaine Jamin.

Le banquet, commencé à trois heures, s'est terminé à sept heures et demie.

A propos de ce banquet, il nous a semblé intéressant pour nos lecteurs de leur faire connaître les chiffres exacts des pertes subies par les mobiles de Maine-et-Loire pendant la guerre de 1870-71 :

Dans les journées des 3 et 4 décembre 1870, à Orléans, le 29^e a eu :

3 officiers tués : MM. Rigaud, de Mieulle et Pauvert.

4 officiers blessés, — 23 soldats tués, — 107 soldats blessés.

En comprenant les pertes du 4^e bataillon, les quatre bataillons de Maine-et-Loire ont éprouvé les pertes suivantes pendant toute la campagne :

Officiers tués, 3; — blessés, 12; — morts de maladie, 3; — prisonniers, 11.

Soldats tués, 70; — blessés, 266; — morts

— C'est dommage, John, que vous partiez, dit le valet de chambre après le deuxième verre; vous étiez un charmant garçon. Sachez bien si, plus tard, vous vous trouvez sans place, que vous n'aurez qu'à vous adresser à moi. Je ferai tout mon possible pour vous caser.

— Je le crois bien, pensa Ferrari, tu espères que ça te rapportera encore vingt francs par mois.

Rentré dans l'appartement de René Bernard, rue Fondary, l'explorateur prit les numéros du *Courrier Politique*, qui racontaient le crime du 15 septembre et relataient les soupçons qui pesaient sur Stéphan Mordy. Il y joignit la collection de la *Wiener Zeitung*; serra dans son portefeuille le signalement de l'employé en fuite, les deux autographes, la copie de la lettre adressé à Odon Wegrow; glissa dans une poche de son pardessus un solide couteau de chasse, dans une autre un revolver, et se fit conduire à la gare de Lyon. A neuf heures il prit son billet pour Genève.

Comme le train s'ébranlait, Pietro Ferrari se dit :

— Me voilà parti! A nous deux, Mordy! Entre nous, maintenant, c'est un duel à mort. Si

des suites de leurs blessures, 113; — morts de maladie, 898; — prisonniers, 46; — disparus, 242.

Soit un total de 1,087 morts et de 242 disparus.

Le département a donc largement payé sa dette à la patrie.

Ces chiffres ont été relevés dans l'*Historique du 71^e territorial*, par le colonel Dumas.

L'ACCIDENT DE RENNES

Le concours hippique, magnifiquement commencé, s'est terminé lundi, après quatre journées, par un terrible accident.

M. de Sesmaisons, lieutenant au 3^e dragons et fils du général du même nom, venu à Nantes où il tient garnison, pour prendre part au concours, a été désarçonné au saut du mur, sa monture ayant fait panache. Le cheval a roulé par deux fois sur le corps du malheureux officier qui est resté sans connaissance pendant plus d'une demi-heure.

Les spectateurs douloureusement impressionnés et croyant à un accident mortel ont quitté l'enceinte du concours.

M. de Sesmaisons est enfin revenu à lui et les médecins appelés à lui donner leurs soins ont alors constaté qu'il avait la clavicule droite brisée et de nombreuses écorchures à la face. Ils ne se sont pas prononcés sur l'existence de lésions internes qu'ils paraissent néanmoins redouter.

Un prêtre mandé en toute hâte a administré, dans l'enceinte même du concours, les derniers sacrements à M. de Sesmaisons.

A la dernière heure, on assurait que l'état du blessé paraissait s'améliorer.

D. A. — On télégraphie de Rennes, 28 avril, que M. de Sesmaisons a passé une bonne nuit. Tout danger paraît écarté. On compte sur un prompt rétablissement.

Avis mortuaire

Les amis et connaissances de la famille Fermet-Kaiser qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre d'invitation aux obsèques de M. JOSEPH FERMET, chef de musique au 7^e d'artillerie, en retraite, ex-commandant de la mobile, officier de la Légion d'honneur, qui auront lieu demain jeudi 30 avril, à 4 heures, en l'église de Nantilly, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Le deuil se réunira à la maison mortuaire, rue de l'Hôtel-Dieu, n^o 16.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Fête de l'Ascension

AVIS. — A l'occasion de la fête de l'Ascension, l'Administration des Chemins de fer de l'Etat a décidé que les billets d'aller et retour

tu ne me tues pas, je te ramènerai ici prisonnier. Mais peut-être ne porteras-tu pas seul ta tête sur l'échafaud!

(A suivre.)

Théâtre de Saumur

Tournées ABEL

JEUDI 30 Avril 1891

Une seule représentation du grand succès de l'année au théâtre de l'Ambigu

LE RÉGIMENT

Pièce en 5 actes et 8 tableaux, de MM. J. MARY et G. GRISTIER.

A 9 heures 1/4, LA CHAMBREE, décor nouveau peint par M. Jambon, peintre-décorateur de l'Opéra, construit par M. Baillet, chef machiniste du théâtre de l'Ambigu.

A 10 heures 3/4, LE RÊVE, de E. DETAÏLE.

Bureaux, 7 h. 1/2; rideau, 8 h. »/»



délivrés, de toute gare à toute gare, les 5, 6, et 7 mai, dont la validité expirera avant le lundi 11 du même mois, seront exceptionnellement valables, pour le retour, jusqu'au dernier train du lundi 11 mai inclusivement.

En ce qui concerne les billets d'aller et de retour de ou pour Paris, cette prolongation de validité sera applicable quel que soit l'itinéraire par lequel les billets sont valables (toute voie Etat ou voie mixte Etat-Orléans et Etat-Ouest).

AVIS

A compter du 4^e MAI 1891, les cinq Études de Notaires de Saumur seront, sans exception, complètement fermées les dimanches et jours de fête, sauf pour les adjudications et testaments urgents.

Dernières Nouvelles

Paris, 29 avril, 12 h. 45.

Le Préfet de police a reçu ce matin tous les commissaires de la ville de Paris, auxquels il a donné des instructions pour le 4^e mai.

Toutes les troupes de la capitale seront consignées dès aujourd'hui, afin d'empêcher les effets de provocations anarchistes. Les officiers coucheront dans les casernes. HAVAS.

MARCHÉS

LONGUÉ, 23 avril

Blé-froment, l'hect., 22 à 23 fr. — Seigle, 14 à 15 fr. — Orge, 13 à 14 fr. — Avoine, 10 à 10 50. — Pommes de terre, le d.-d., 4 25. — Foin, la charretée, 780 k., 75 à 80 fr. — Paille, 30 fr. — Pain, les 6 k., 2 40. — Beurre, le demi-kil., 4 45. — Œufs, la douzaine, » 70. — Volailles, la couple, 3 à 6 fr.

BRISSAC, 23 avril

Froment, le d.-d., 4 45. — Seigle, 2 65. — Orge, 2 90. — Avoine d'hiver, 4 40. — Avoine d'été, 2 fr. — Noix, 3 fr. — Foin, la charretée (1,050 kil.), 100 fr. — Paille, 40 fr. — Beurre, le 1/2 kil., 4 20. — Œufs, la douzaine, » 60. — Vin rouge, la barrique, 110 fr. — Vin blanc, 125 fr.

CHATEAUNRUF, 24 avril

Froment, le double décalitre, 4 30 à 4 40. — Farine (les 100 kilos), 1^{re} qualité, 65 fr.; 2^e qualité, 60 fr. — Avoine, le double décalitre, 2 40 à 2 20. — Pommes de terre, » 90 à 1 fr. — Foin, la charretée de 1,050 kilos, 70 à 80 fr. — Paille (1,050), 45 à 50 fr. — Pain, les 6 kilos, 2 20. — Volailles, la couple, 4 50. — Œufs, la douzaine, » 65. — Beurre, le 1/2 kil., 4 50 à 4 60.

POITIERS, 25 avril

Froment, de 22 à 23 fr. les 80 k. — Seigle, 14 30. — Orge, 13 à 13 50. — Baillarge, de 12 75 à 13 fr. les 56 k. — Avoine, 9 25 les 50 k. — Farine de consommation (cylindre), 68 fr. les 157 k.

ÉPICERIE CENTRALE

28, rue Saint-Jean, Saumur.

HUILE D'OLIVES, extra vierge, de Nice
Véritablement pure, le 1/2 kilo 1 20
En bonbonnes de 5 kil. — 4 40
— de 10 kil. — 4 »

La maison ne vend qu'une seule qualité d'huile d'olives et la garantit absolument pure.

VINAIGRE BLANC d'Orléans, le litre » 50
— vieux — » 70
— de vin à l'estragon, — » 90

Les vinaigres à 0 70 et 0 90 sont garantis pur vin

GLYCÉRINE MINÉRALISÉE PARFUMÉE

Et Alcoolat composé

De A. RIVAUD

Chimiste breveté, à SAUMUR

Médaillé aux Expositions.



Cette glycérine se prépare en rouleaux pour bains, en flacons pour la toilette, elle prévient et guérit promptement les affections de la peau, qu'elle adoucit et parfume. Dartres, Eczéma, Démangeaisons.

Elle est précieuse pour les soins hygiéniques quotidiens et intimes.

L'ALCOOLAT composé perfectionné RIVAUD est spécialement recommandé contre le pityriasis (pellicules cause de la chute des cheveux); les effets obtenus sont très prompts et assurent une guérison complète et durable. Les médecins l'ordonnent journellement.

Lire la notice, envoyée franco sur demande. Dépôt général chez l'inventeur, à Saumur. Se trouve partout : pharmacies, bains, coiffeurs, etc., etc.

PAUL GOBET, propriétaire-gérant.

MARCHÉ DE SAUMUR DU SAMEDI 25 AVRIL 1891

Froment-commercé, l'hectolitre	22 75	Beuf ou vache, le kil.	1 80
id. halle (moyenne)	21 45	Veau	2 —
Méteil	18 —	Mouton	2 40
Seigle	13 50	Porc	1 60
Orge	13 50	Poulets la couple	4 50
Avoine	10 50	Dindonneaux	16 —
Sarrasin	—	Canards	5 —
Haricots blancs	30 —	Oies	10 —
Haricots rouges	28 —	Beurre le kilog.	2 70
Fèves	—	(Eufs la douzaine	0 75
Noix	16 —	Foin, la charretée de 780 kilog.	75 —
Châtaignes	—	Luzerne	75 —
Sel les 100 kil.	15 —	Paille	35 —
Son	16 —	Huile de noix, 50 kil.	130 —
Pommes de terre, la barrique, les 52 kilog. 500	12 —	Chanvre 1 ^{re} qualité id. 2 ^e	—
Farine, la culasse de 157 kilog.	66 —	id. 3 ^e	—
Pain 1 ^{re} qual., le kil.	—	Charbon de bois, les 100 kilog.	16 —
id. 2 ^e id. 0 f. 36 66	—	id. 100 kilog.	16 —
id. 3 ^e id. 0 f. 35	—	Charbon de terre	4 50

Cours des Vins.

Rouges.	
Souzay et environs	la barrique 150 à 200
Champigny	150 à 200
Varrains	150 à 200
Bourgueil	160 à 200
Restigné	150 à 200
Chinon	130 à 150
Blancs.	
Coteaux de Saumur	la barrique 200 à —
Ordinaires, environs de Saumur	155 à 140
Saint-Léger et environs	120 à 130
Varrains et environs	135 à 140
Le Puy-Notre-Dame et environs	115 à 120
La Vienne	115 à 120
Cidre de Bretagne	la barrique 40 à 45
Cidre de Normandie	45 à 50
Eau-de-vie, droits non compris	l'hectolitre 66
Vinaigre de vin	24

Cours du froment et de l'avoine en Maine-et-Loire

FROMENT		AVOINE	
Angers, de 21 75 à 22 50	de 11 50 à 12 50	Saumur, de 20 80 à 21 50	de 10 50 à 11 50
Cholet, de 21 25 à 22 50	de 9 25 à 10 50	Baugé, de 19 50 à 20 50	de 9 50 à 10 50
Segré, de 21 50 à 22 50	de 10 50 à 11 50	Beaupréau, de 21 50 à 22 50	de 9 75 à 10 50
Montfaucon, de 21 50 à 22 50	de 10 50 à 11 50	Montrevault, de 21 50 à 22 50	de 10 50 à 11 50
Ch-millé, de 21 50 à 22 50	de 10 50 à 11 50	Champloceaux, de 21 50 à 22 50	de 10 50 à 11 50
St-Florent-le-Vieil, de 21 25 à 22 50	de 10 25 à 11 50	Vihiers, de 21 50 à 22 50	de 10 50 à 11 50
Brissac, de 21 50 à 22 50	de 10 50 à 11 50	Chalonnes, de 21 50 à 22 50	de 10 50 à 11 50
Doué, de 21 50 à 22 50	de 10 50 à 11 50		

Nantes, blés d'Algérie, de 24 50 à 25 50 les 100 kilos.
Bons blés français, de 26 50 à 27 50 les 100 kilos.

MAGASIN PITTORESQUE
JOURNAL ILLUSTRÉ BI-MENSUEL
Jouvet et Cie, 5, rue Palatine, Paris.
Paris, un an. 10 fr. — Départements. 12 fr.
Union postale. 13 fr.

Sommaire du 15 avril 1891

Exploration de MM. Catat, Maistre et Foucart à Madagascar (3 grav.). M. Daniel Bellet. — Le nouvel équatorial coudé de M. Loey, à l'Observatoire de Paris (6 grav.). M. G. Boyer-Lapierre. — Le val d'An torre (1 gr.). M. Sauter-Laumann. — L'armure de Henri II (1 gr.). — Un problème. — Un manomètre à air libre de 300 mètres (4 gr.). M. Perreau. — La course aux artisans, nouvelle historique (suite), M. Augustin Challamel. — L'Ombre-Chevalier (1 gr.), M. E.-P. Juillerat.

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A LOUER

Pour le 24 juin 1891

Château de l'Île Ponneau

Près de la Gare d'Orléans

Meublé ou non meublé

SES JARDINS ET SERVITUDES

AVEC OU SANS LE PARC

On peut visiter.

S'adresser à M^e GAUTIER, notaire, ou à M. GIRARD, géomètre-expert, rue Pavée, Saumur.

A CÉDER

MAISON DE BANQUE

Dans un chef-lieu de canton important du département

S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER

Au centre d'une grande ville de l'Ouest

JOLI BAZAR

BIEN ACHALANDÉ

S'adresser : Ch. D'HONDT, 4, rue Chevreul, Angers.

CIDRES

M^e ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'elle reçoit de très bons cidres nouveaux des meilleures contrées de Bretagne et de Normandie, garantis pur jus, à 38 fr. la barrique, rendu à domicile.

S'adresser route de Rouen, n^o 21 bis. (143)

ON DEMANDE UN PETIT GARÇON DE COURSES.

S'adresser au bureau du journal.

A LA BRODEUSE, rue Saint-Jean

ON DEMANDE un Petit Dometique, sachant lire, pour faire les courses.

ENTREPOT

CIDRE de Bretagne

PREMIÈRE QUALITÉ

P. FOUCHÉ, rue d'Orléans.

Épicerie Parisienne

IMBERT ET FILS

33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

Camembert, double crème, la pièce	0.60	Hollande, croûte rouge	1/2 kil. 1.20
Coulommier, —	0.80	Roquefort (s ^{te} des caves), —	1.60
Brie, 1 ^{er} choix, 1/2 kil.	1.40	Gruyère, 1 ^{er} choix, —	0.95
		Emmenthal extra, —	1.30

DÉPOT du TAPIOCA granulé BOURBON, origine garantie par l'estampille de la douane; Le ballotin, 250 grammes, 0.65

GAUFRETTES AUX FRUITS (abricots, orange, citron et fraises), Le 1/2 kil., 2 f. 90
La boîte, 1 f. 20, 2 f. 20 et 3 f. 75

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846, PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLÉ, S^r

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'École de cavalerie.

Accords, Réparations, Echanges et Locations de Pianos.

La Maison est à même de fournir pendant tout le cours de l'année des pianos d'occasion de différents facteurs, à des prix exceptionnellement avantageux.

Grand choix de Pianos neufs, Harmoniums, Violons, Violoncelles, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

600 Partitions et choix considérable de morceaux à l'abonnement.

Les soins extrêmement minutieux apportés dans tous les travaux de réparations, et les fournitures étant de 1^{re} qualité, nous ont déjà acquis une réputation incontestée dans la contrée.

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés.

Hôtel-Restaurant des Trois-An cres

Ancienne Maison GUÉRINEAU

LIGNAIS, Succ^r

Place de l'Hôtel-de-Ville, 11 et 12, SAUMUR

Table d'hôte très confortable à 2 fr. 25 et à 2 fr. 50

Excellents vins rouges et blancs

Déjeuners et Dîners à la carte et à prix fixe, depuis 1 f. 50 et 2 fr.

PENSION DEPUIS 60 FR.

SALONS & CABINETS PARTICULIERS

Dîners sur commande

PRIX MODÉRÉS

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

Coffre-Fort Incombustible et Incrochetable

DE

B. HAFFNER AÎNÉ, DE PARIS

Fournisseur des Chemins de fer de l'État, du Ministère des Postes et Télégraphes, des principales Banques et Administrations. — Médaillé à toutes les Expositions.

Coffres tout fer à doubles parois. — Matières réfractaires. — Combinaisons invisibles.

Seul dépôt à Saumur et pour le département de Maine-et-Loire :

Imprimerie PAUL GODET, Saumur, 4, place du Marché-Noir.

En dehors du dépôt, un album en chromo-lithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFFNER

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 28 AVRIL

FONDS		VALEURS FRANÇAISES		OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER		VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS)	
3 0/0	94 40	ACTIONS		Nord	1860 —	Oblig. fonc. 1877 3 0/0 r. à 400	386 50
3 0/0 1891	93 —	Banque de France	4375 —	Orléans	1510 —	— comm. 1879 3 0/0 r. à 500	469 —
3 0/0 amortissable	94 40	Banque d'Escompte	482 50	Ouest	1055 —	— fonc. 1879 3 0/0 r. à 500	478 —
4 1/2 1883	105 75	Comptoir national d'Escompte	606 25	Compagnie parisienne du Gaz	1390 —	— comm. 1880 3 0/0 r. à 500	464 50
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		Crédit Foncier	1265 —	Transatlantique	530 —	— fonc. 1883 3 0/0 r. à 500	417 75
Oblig. 1855-60 3 0/0	530 —	Crédit Industriel et Commercial	6 0 —	Canal de Panama	33 50	— fonc. 1885 3 0/0 r. à 500	467 —
— 1865 4 0/0	519 —	Crédit Lyonnais	770 —	Suez	2535 —	CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS)	
— 1869 3 0/0	406 —	Crédit Mobilier	385 —	VALEURS ÉTRANGÈRES		Est 3 0/0 anc. r. à 500	442 25
— 1871 3 0/0	403 —	Dépôts et Comptes courants	—	Autrichien 4 0/0 or	—	P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500	440 —
— 1875 4 0/0	515 75	Société Générale	480 —	Dette d'Égypte 6 0/0	496 75	Midi 3 0/0 ancien r. à 500	445 —
— 1876 4 0/0	516 —	Est	930 —	Extérieur 4 0/0	76 —	Nord 3 0/0 r. à 500	447 —
— 1886 3 0/0	408 —	Paris-Lyon-Méditerranée	1530 —	Italie 5 0/0	93 25	Orléans 3 0/0 r. à 500	444 —
Bons de liquidation	522 —	Midi	1525 —	Portugal 4 1/2 1888	390 —	Ouest 3 0/0 anc. r. à 500	443 25
						FONDS ÉTRANGERS	
						Emprunt russe 1862 5 0/0	99 70
						— 1889 4 0/0	98 90
						Consolidés 4 0/0 1 ^{re} série	—
						— 2 ^e	—
						VALEURS ÉTRANGÈRES (OBLIG.)	
						Crédit foncier égypt. 5 0/0 r. à 500	506 —

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet, Hôtel-de-Ville de Saumur 1891

Certifié par l'imprimeur soussigné,